



Compte-rendu de la réunion des Parents des classes Maternelles P.S. M.S. et G.S

Thème de l'année : *Agissons Ensemble contre l'Intimidation*

Nous remercions les Parents qui ont assisté à la réunion des parents qui s'est tenue le lundi 25 novembre 2019 au théâtre puis dans les classes du Collège.

Nous vous en communiquons le compte rendu.

I- Intervention de la responsable, Mme Mona MOUAWAD :

Sujet de la Réunion : Devenir autonome et responsable.

Une des principales missions de la Maternelle :

- Permettre aux élèves de pouvoir résoudre des situations et problèmes.
- Choisir, essayer, prendre des initiatives.
- Permettre aux élèves d'agir sans l'intervention de l'adulte.

1- Partie Educative

A- Une pédagogie active :

L'école a pour objectif la réussite individuelle de chaque élève en offrant les mêmes chances à chacun d'entre eux. Cette pédagogie favorise un processus d'apprentissage dans lequel l'élève est *acteur* et non spectateur.

Le but éducatif, c'est la réussite individuelle de chaque élève en offrant les mêmes chances à tout le monde. Tous les adultes accompagnateurs à la Maternelle sont présents pour aider les élèves à développer leur autonomie et leur responsabilité.

B- Les Ateliers de philosophie dans les classes Maternelles

C'est une démarche de pensée réflexive travaillée en ateliers avec les élèves. C'est une formation sur la prise de parole en public et la transmission d'un message clair. Ces ateliers sont animés par les éducatrices polyvalentes qui ont été formées à cette démarche par le département de formation continue à l'USJ.

Les Objectifs à atteindre :

- développer chez les élèves une manière de penser les choses en exprimant clairement leur point de vue.
- oser s'exprimer entre eux et accepter leurs particularités.
- dépasser le niveau des échanges superficiels pour atteindre une pensée plus approfondie sur des questions qu'on se pose d'habitude à voix basse.

C- Protect Ed : L'éducation à la sécurité. Pour la 4^{ème} année consécutive, le Collège adopte ce programme qui permet aux élèves d'apprendre des leçons de vie nécessaires en vue de les préparer à faire des choix plus sûrs et sains dans le monde.

Objectifs du programme

Le plan des leçons au cycle maternel de 3 à 6 ans

1. La sécurité physique (les incendies, l'électricité, la sécurité routière, ...).
2. La sécurité personnelle (la prudence envers les personnes, la violence familiale...)
3. Vie saine (hygiène, sport, alimentation...).
4. La sécurité émotionnelle (les valeurs humaines, l'agressivité...).
5. La sécurité sur internet.
6. Anti-intimidation et éthique.

Chaque enfant a droit à :

- un cahier par année scolaire.
- 15 périodes de formation en classe par année.
- un guide à l'usage des parents par cycle que vous recevrez bientôt.

D- Le livret scolaire

- Ce livret accompagnera l'élève **tout au long** du cycle maternel.
- Rendre le livret avant les vacances d'été pour les classes de PS – MS.
- Recevoir le livret dans le dossier remis en juillet pour les G.S.

Il sera communiqué trois fois pour les Grande et Moyenne Sections et deux fois pour la Petite Section durant l'année 2019/2020.

L'évaluation de l'acquisition des compétences se fait selon le code suivant :

- 1- Compétence travaillée
- 2- Compétence acquise

Les six domaines travaillés dans le livret :

- 1- Apprendre et vivre ensemble.
- 2- Mobiliser le langage dans toutes des dimensions.
- 3- Agir et s'exprimer à travers l'activité physique (psychomotricité).
- 4- Agir et s'exprimer à travers les activités artistiques.
- 5- Construire les premiers outils pour structurer sa pensée.
- 6- Explorer le monde.

2- Partie disciplinaire

Respect des horaires : Les portes de l'école sont ouvertes :

Pour les entrées : de 7h00 à 7h25.

- * L'élève doit être présent à la cloche.
- * L'enfant doit être déposé à l'accueil (porte 10) le matin.
- * L'enfant doit avoir préparé ses affaires avant de descendre de la voiture (afin de réduire l'embouteillage).

Pour les sorties :

- 14h05 PS** * Interdit de discuter des élèves avec les éducatrices à la sortie.
- 14h10 MS** * La surveillance au Collège est assurée jusqu'à 15h00.
- 14h15 GS** * En dehors de ces heures-là, le Collège n'est pas responsable des élèves.

- Rappel :**
- Le parking est réservé aux professeurs **seulement**.
 - Se conformer aux directives des agents de sécurité.

II- Santé et bien-être des enfants

Directives à transmettre aux parents afin de clarifier le côté « Santé et bien-être des enfants ».

- 1- Toute maladie contagieuse doit être signalée au service médical. Durant la maladie, l'enfant reste à la maison. Il ne sera réadmis à l'école que sur présentation d'un rapport médical attestant de la guérison clinique.
- 2- La prise de médicaments au Collège : aucune administration de médicaments non urgents (antibiotiques – vitamines – Laxatifs – Antitussifs – collyres ...) n'est admise au collège. Par contre, les médicaments des maladies chroniques peuvent être administrés (asthme - diabète – épilepsie ou autres) avec la présentation d'une ordonnance médicale. Dans ce cas, prière de déposer les médicaments chez les dames d'accueil et surtout ne pas les envoyer avec les enfants.
- 3- En cas de fièvre, ne jamais donner le matin un antipyrétique (Panadol, Profinal) à l'enfant et l'envoyer à l'école pour ne pas masquer la fièvre. L'enfant est contagieux et malade et dans tous les cas, il sera renvoyé de nouveau à la maison.
- 4- En cas de pédiculose (poux) dépistée par les parents, prière de signaler le cas à l'infirmière afin de prendre les mesures nécessaires (inspection continue ...) L'enfant concerné sera exclus de sa classe afin de prévenir la contagion et éviter l'épidémie. Il ne sera réadmis qu'à la guérison totale (disparition totale des lentes). Si l'infirmière dépiste elle-même la présence de poux, la même procédure est appliquée et c'est l'infirmière qui, après inspection de la tête de l'enfant, décide de son entrée de nouveau en classe.
- 5- Pour les jours de sortie, beaucoup d'enfants malades sont envoyés fatigués, ils vont alors souffrir de la fatigue en autocar et risquent de ne pas tenir tout le temps de la sortie. Vous serez alors obligés de les récupérer là où ils sont, ce qui est déconseillé. Donc il vaut mieux ne pas les envoyer s'ils sont malades.

Deux règles d'or à ne pas oublier

- 1- C'est à l'infirmière de juger si l'enfant devra retourner à la maison suite au protocole déjà établi par le médecin du collège et qui existe déjà dans le règlement du collège.
- 2- Quand l'enfant n'est pas en bonne forme le matin à son arrivée, vous devez passer par l'infirmière qui décide de son entrée en classe. Dans tous les cas, il ne faut pas laisser l'enfant et quitter le Collège sans en avoir avisé l'infirmière.

III- Collation et cantine : - L'inscription à la cantine est facultative.

- Le menu est envoyé au début de chaque mois (et diffusé sur le site).

La cantine propose : une collation et un repas chaud.

Chaque enfant aura : à 10h00 un sandwich et à 12h00 un plat chaud et un biscuit ou un fruit.

Le montant fixé doit être réglé au début de chaque trimestre.

En cas de **désistement**, les frais de l'inscription à la cantine ne seront pas remboursés.

Le cahier de bord rempli en PS sera envoyé jusqu'à Noël pour les enfants inscrits à la cantine seulement.

La collation apportée de la maison : sandwich + fruit et biscuit **uniquement** (Sac de goûter obligatoire à acheter du collège). Les friandises, jus, chips, chocolats, céréales, bâtons salés... **sont interdits**.

Les enfants allergiques : Il faut expliquer à l'enfant de ne pas manger les aliments qui provoquent des allergies (par ex : Cacahuètes, noix, fraises etc ...) ni d'en offrir aux autres.

- *Envoyer avec l'élève la serviette de table tous les lundis.*

IV- Hygiène : Couper les cheveux des garçons, nouer les cheveux des filles.

V- Uniforme à respecter : Revoir les directives disciplinaires.

- Le pantalon avec élastique obligatoire à acheter de l'école, très important pour les séances de danse, de psychomotricité et pour l'autonomie.
- Les pantalons serrés et les ceintures sont interdits.

Le cartable : vérification le soir et en G.S (cartable sans roues).

- Interdit d'envoyer les leçons et les devoirs des frères et sœurs **absents** dans les cartables des élèves du cycle Maternel.
- Vous pouvez contacter, nous pouvons les mettre à l'accueil.

Les objets dangereux : Les parents sont responsables des objets que les enfants peuvent apporter dans leurs poches à l'école. Les enfants ne doivent pas apporter d'objets dangereux. Jouets, bijoux, sucettes, chewing-gum... sont **interdits**.

Les Ephémérides : Les fêtes et les congés de l'année scolaire se trouvent dans le carnet de liaison.

Le carnet de liaison. Il comprend le règlement intérieur (à signer).

Il sert pour :

- la correspondance entre la Direction et les parents.
- Les rendez-vous avec les éducatrices
- Le motif des absences.

VI- Aumônerie

Père Toufic Abou Khalil est présent tous les jours au Collège. Une nouvelle éducatrice spécialisée enseigne la catéchèse à la maternelle.

VII- Intervention de la psychomotricienne, Mme Tracy Charbel

- **Définition de l'éducation psychomotrice (psychomotricité pour les classes maternelles : PS-MS-GS) :** C'est l'éducation par le mouvement. L'enfant apprend de nouvelles notions et connaissances à travers le jeu, ce qui va lui faciliter l'acquisition des apprentissages scolaires ou autres.
- **Domaines travaillés en éducation psychomotrice :**
 1. **Capacités motrices :** Grande motricité (Course, Sauts, Équilibre sur un pied, etc.) et Motricité fine (Exercices pour les doigts, Tenue du crayon, etc.).
 2. **Schéma Corporel :** Connaissance intégrée et différenciée du corps, Aisance corporelle, Bien-être, Autonomie, etc.
 3. **Fonction Cognitives :** Mémoire, Attention, Inhibition, etc.
 4. **Domaines Spatio-Temporels :** Domaine Spatial (Sur/Sous, Droite/Gauche, etc.) et Domaine Temporel (Lent/Rapide, Avant/Après, etc.).

• **Quelques conseils et astuces :**

1. L'enfant est capable de monter et descendre seul les escaliers à partir de l'âge de 3 ans.
2. Attention à la position assise en W. Favoriser la position assise en tailleur, la position assise avec les deux jambes à droite ou les deux jambes à gauche et la position assise avec les deux jambes devant.
3. Comment tenir son crayon pour écrire? Tenue Tri-digitale : Pouce et Index posés en haut du crayon, Majeur étant comme appui en bas. Les deux derniers doigts légèrement repliés pour permettre un appui sur le coté de la main. Le crayon repose sur la main. Une bonne tenue est acquise à partir de l'âge de 5 ans.
4. Au cas où l'enfant ne tient pas bien son crayon : mettre un pompon au niveau des deux derniers doigts pour favoriser la tenue tri-digitale, utiliser des aides écritures ou des crayons ayant la forme d'un triangle, etc.
5. Ne pas changer de main à l'enfant !!! Lui laisser le choix et la liberté d'expérimenter les deux mains (dans les activités de la vie quotidienne : brosser les dents, les cheveux, etc. ou en jouant : découper, enfiler des perles, coller des gommettes, construire une tour avec des cubes, etc.) et de choisir la main qu'il préfère (la main dominante) pour écrire.
6. L'enfant à qui on change de main a comme conséquences : Pressions exagérée, Manque de précision, Tenue inadéquate, Écriture illisible, Tremblement, Crispation et Fatigue.
7. Examiner la vue et l'ouïe des enfants.

• **Les enfants seront signalés s'ils présentent (en psychomotricité) :**

1. Un retard moteur ou des difficultés de coordination motrice.
2. Une instabilité psychomotrice : agitation, turbulence, inattention, etc.
3. Trouble de la latéralité
4. Difficultés de repérage spatio-temporel.
5. Difficultés au niveau de la graphomotricité (écriture).

VIII- Intervention de la Responsable du Centre d'études et de loisirs (Mme Marie Louise Chaaya)

Présentation du Centre de loisirs

Il y a 5 ans, le Collège a mis en place un centre d'études hors du temps scolaire et un centre de loisirs « Les lutins de la Sagesse ». C'est un centre qui offre aux familles un service de garde pour les élèves de la maternelle, à la fois éducatif et amusant (par mois ou par jour).

Il a pour rôle de pallier au mieux à l'absence des parents dans un cadre chaleureux, sécuritaire et stimulant.

La durée indicative assurée est de 4h (de 14h à 17h30), à raison de 5 fois par semaine (du lundi au vendredi). Toutefois, un encadrement de surveillance pourra être assuré jusqu'à 18h.

Entre 14h et 15h, les élèves prennent leur déjeuner, jouent, se reposent mais toujours encadrés par des animateurs au Petit Collège. Les activités et les ateliers commencent à partir de 15h.

Pour les élèves qui désirent prendre un plat chaud, le centre en collaboration avec la cafétéria de l'école, l'assurera sur commande.

Plusieurs ateliers d'activités sont animés à partir de 15h :

- des activités culinaires.
- des activités artistiques.
- des jeux dirigés
- du bricolage.
- des jeux libres :
- des ateliers de marionnettes
- des séances de rythmique et danse.

(Voir les photos sur le site ou la page Facebook du collège)

Même les moments forts de l'année sont soulignés au centre de loisirs : L'Indépendance., la Ste Barbe, Noël, le Nouvel an, la Fête des mères, Pâques et le Mois de Marie.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter la responsable du Centre ou ses adjoints aux numéros du Collège : 05/451500-05/451501

IX- Intervention du service d'Informatique : M. Elias Abi Khalil

Skoollee est un programme utilisé par le Collège pour la gestion des élèves. Un accès direct pour les parents via internet sur ordinateurs, portables « IOS ou Android » afin de consulter le profil de leurs enfants et le côté financier (Relevé de compte) de la famille et les messages envoyés du Collège.

X- Intervention de la psychologue, Mlle Rita El Kazzi, psychologue clinicienne présente au Collège tous les jours (sauf mardi et mercredi sur R.D.V)

Au cycle maternel du Collège, une équipe pluridisciplinaire formée de Mme Fiona Abou Abdo, (psychomotricienne), Mme Joëlle Kalaani (Orthophoniste), Mme Rita Al Kazzi (psychologue de l'éducation) assure le suivi du bon développement global (cognitif, affectif, social, psychomoteur et langagier) de chaque enfant. Le signalement de difficultés rencontrées peut se faire par l'éducatrice, la responsable du cycle ou les parents.

Le suivi se fait après le signalement par une observation en classe, des recommandations spécifiques données à l'éducatrice. Une passation de screening test se fait au besoin. Des recommandations sont communiquées au besoin. Ainsi qu'une orientation en externe se fait si les difficultés nécessitent un suivi particulier.

Suite au besoin recensé lors des observations des enfants et des rencontres avec les parents, le sujet de « L'anxiété chez l'enfant » a été traité lors de la réunion plénière avec les parents.

Voici un aperçu des informations communiquées :

1. Les causes de l'anxiété chez l'enfant :

- Tempérament (enfant de nature craintive)
- Génétique
- Evènement ou changement important dans sa vie (ex: la naissance d'une petite sœur, un changement d'école, un déménagement, des conflits à la maison, une séparation, un décès.)
- Surprotection
- Manque de routines et de règles
- Horaire surchargé (pas de temps de qualité avec ses parents)
- Exigences et attentes trop élevées envers l'enfant

2. Les signes de l'anxiété chez l'enfant :

- Réactions excessives (peurs, refus, crises, agitation)
- Malaises physiques (maux de tête, maux de ventre, respiration plus rapide, allergies, fièvre)
- Problèmes de sommeil
- Besoin constant d'être rassuré
- Difficultés dans ses relations
- Isolement
- Tics et manies (onychophagie, passages répétitifs aux toilettes, rituels de vérification)

3. Quelques conseils pour aider un enfant anxieux « Ne cherchez pas à éviter à vos enfants les difficultés de la vie, apprenez-leur à les surmonter » Louis Pasteur

- Adoptez une attitude calme, rassurante, prévisible et chaleureuse
 - Instaurez des routines
 - Ne minimisez pas sa peur
 - Aidez-le à mettre des mots sur ses émotions
 - Respectez son rythme
 - Exposez-le peu à peu à ses peurs
 - Allégez votre horaire si c'est possible
 - Montrez à votre enfant comment respirer pour se calmer
 - Assurez-vous qu'il bouge assez chaque jour
 - Félicitez les efforts de votre petit
 - Expliquez à votre enfant ce qui va se passer
 - Invitez-le à utiliser son imagination pour faire face à ses peurs
 - Jouez à faire semblant et lisez des contes
- L'enfant peut :
- Se laver seul dans le bain avec supervision.
 - Faire son lit, avec de l'aide au début.
 - Aider pour le déjeuner.
 - Donner de la nourriture à un animal de compagnie.
 - Arroser les plantes.
 - Préparer des collations simples.

➤ Chaque parent vient au monde avec son premier enfant

XI- Le Département Spécialisé pour l'inclusion Scolaire

Il accueille les élèves à besoins particuliers. Son objectif est d'aider l'élève à besoins particuliers à développer ses facultés cognitives et ses connaissances à travers un enseignement adapté à ses capacités.

XII- SAGESSE PLUS (Le Centre de rééducation au département d'inclusion scolaire. Ouvert du Lundi au Vendredi entre 14h30 et 17h00)

Candidats : Elèves du Collège et élèves externes.

Pour plus d'informations, veuillez contacter la responsable : Mme Ramona Tabet.

XIII- Intervention des éducatrices dans les classes : modalités de travail

Les dossiers de fiches classées selon les thèmes et les compétences. A partir de Novembre: La progression annuelle des classes est affichée sur le site du collège.

A la fin de chaque thème, l'élève reçoit:

- le dossier des fiches travaillées
- une séquence présentant les apprentissages (5 domaines, Album(s) et Protect Ed)

Responsable du cycle

Mona MOUAWAD